

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de la Santé

*Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique
UST
Université Tunis El Manar*

Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé de Tunis



**APPEL A CANDIDATURE POUR LE :
Mastère de Recherche en « Sciences de la Nutrition »**

**Responsable: Pr Fethi Ben Slama
Coordinatrice : Dr Amira Arfaoui**

**Période de candidature et dépôt de dossier :
du lundi 18 juillet au dimanche 21 août 2022**

Année universitaire 2022/2023

1. Les candidats à ce mastère :

Ce mastère concerne les diplômés des **établissements universitaires publics** :

a/ Titulaires d'une licence (appliquée ou nationale) en Nutrition Humaine de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé de Tunis (ESSTST)

b/ Titulaires d'une licence (appliquée ou nationale) en Sciences agro-alimentaires ou en Sciences des aliments

c/ Titulaires d'un diplôme d'ingénieur dans les domaines des Sciences du Vivant des institutions universitaires publiques

d/ Titulaires d'un doctorat en Médecine, en Médecine vétérinaire ou en pharmacie

e/ Professeurs paramédicaux (PPM) ou à défaut Techniciens Supérieurs en Nutrition Humaine

2. Le nombre d'étudiants prévu

La présente promotion de ce mastère de recherche en sciences de la Nutrition Humaine est **fixé à 20,** avec **la répartition suivante** des quotas:

Spécialités et types de diplômes	Quotas accordés
Licence (appliquée ou nationale) en Nutrition Humaine de l'ESSTST	13
Diplôme d'ingénieur ou Licence (appliquée ou nationale) en Sciences agro-alimentaires ou en Sciences des aliments	02
Doctorat en Médecine, en Médecine vétérinaire, ou en Pharmacie	02
Professeur de l'Enseignement Para Médical « PPM », spécialiste en Nutrition Humaine ou à défaut Technicien Supérieur	01
Candidats étrangers : Licenciés en Nutrition Humaine ou titulaires d'un diplôme équivalent en sciences des aliments ou de la Nutrition.	02

Remarque importante : En cas d'absence de candidats dans les spécialités, ci-haut mentionnées, autres que la licence, nationale ou appliquée, en Nutrition Humaine de l'ESSTST, leurs quotas respectifs seront réservés aux candidats Licenciés de l'ESSTST parmi les inscrits sur la liste d'attente.

Recommandations :

Il est important de noter que les textes du règlement intérieur de l'ESSTST s'appliquent aux étudiants de ce mastère.

- La présence est obligatoire pour les étudiants sélectionnés inscrits en ce mastère.
- Chaque candidat sélectionné doit présenter un engagement d'assiduité, signé et légalisé, avant son inscription.
- Les PPM ou Techniciens Supérieurs doivent solliciter et recueillir l'accord au préalable de leur institution, par écrit, avant leur inscription.
- Toute absence non justifiée de l'étudiant sélectionné et inscrit, durant le premier mois du premier semestre, aboutira à son remplacement par le premier candidat de la liste d'attente de la même spécialité, ou à défaut par le candidat le mieux classé d'autres spécialités.
- Pour chaque semestre, tout étudiant ayant comptabilisé 15% d'absences non justifiées sera éliminé de la session principale de cet enseignement, après décision du comité de mastère.

3/ Modalités et critères de la sélection des candidats

Le comité du Mastère de recherche en « Sciences de la Nutrition » est responsable de l'évaluation des dossiers et de la sélection, par ordre de mérite, des candidats retenus :

1/ Les titulaires de la licence, appliquée ou nationale, en Nutrition Humaine : La sélection entre les licenciés est effectuée selon le score calculé de la manière suivante :

SCORE (Licenciés) = Score de la licence* + Bonus 1 + Bonus 2*****

Des bonus sont accordés aux candidats dans les conditions suivantes :

***Score de la licence = Moy. L1 + (2 x Moy. L2) + (2 x Moy. L3)**

**** Bonus 1 : est égal à 3** pour les étudiants ayant obtenu leur licence suite au succès dans les 3 sessions principales des années L1, L2 et L3.

***** Bonus 2 : est égal à 3** pour les étudiants ayant validé les 180 crédits de la licence

La sélection se fera parmi les licenciés qui :

- n'ont aucune année de redoublement durant les 3 années de la Licence, L1, L2 et L3.
- ayant obtenu un score de sélection ≥ 65
- ayant obtenu le baccalauréat avec au moins **la mention Assez Bien** ou réorientés vers une formation à l'ESSTST, en application des textes en vigueur :
 - des Facultés Tunisiennes de médecine, de pharmacie ou de chirurgie dentaire
 - après réussite au concours national de réorientation
 - après équivalence d'un diplôme étranger

2/ Les PPM

La sélection entre les professeurs paramédicaux « PPM » est faite par ordre de mérite, entre les candidats qui :

- n'ont aucune année de redoublement durant les 3 années L1 L2 et L3.
- ont un score de sélection PPM (ci-dessous) ≥ 70

SCORE (PPM)= Score diplôme* + Bonus + Moy. de la formation PPM*****

***Score diplôme = Moy. du L1 + (2 x Moy. du L2) + (2 x 1Moy L3)**

**** Bonus : est égal à 3** pour les candidats ayant obtenu leur diplôme suite au succès dans les sessions principales des années L1, L2 et L3.

***** Diplôme du Centre de Formation Pédagogique des Cadres de la Santé)**

Demande de candidature et dépôt de dossier
Période : du lundi 18 Juillet au dimanche 21 Août 2022

1/ Dépôt obligatoire d'une demande de candidature préliminaire, au plus tard le dimanche 21 août 2022, sur le lien suivant :

<https://forms.gle/bf4TKKBWGpmCtvZZA>

2/ Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

a/ Une photocopie conforme :

- du diplôme de baccalauréat ; les cas échéants :
 - Equivalence (Baccalauréat des pays du golfe ...)
 - Relevé des notes du concours national de réorientation
- du diplôme de licence et des relevés de notes du baccalauréat et des trois années de la licence ou diplôme équivalent (licence en Sciences des aliments ou en Sciences agro-alimentaires ...)
- du diplôme d'ingénieur en Sciences agro-alimentaires
- du doctorat en Médecine, en Médecine vétérinaire, ou en pharmacie
- du diplôme de professeur paramédical pour **les PPM** et du relevé de notes de la formation pédagogique

b/ Une fiche de renseignements (voir modèle ci-dessous) **correctement remplie** (numéro de téléphone, email et adresse récente).

3/ Dépôt du dossier de candidature, obligatoirement, dans les délais:

a- Soit déposé au bureau d'ordre de l'ESSTST

b- Soit envoyé par voie postale à l'adresse :

Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé de Tunis,
Rue de la Faculté de Médecine de Tunis
Colline de la Santé - 1005 Tunis

(Pour la date d'envoi, le cachet de la poste faisant foi)

Tout dossier incomplet ou parvenu après les délais sera refusé

